



DGA Territoires

Direction de l'Ingénierie Foncière et
Immobilière et Stratégie

DIFI-Sous-Direction des Grands Projets

Affaire suivie par : mngarvenes
Poste:

2018-CP-6471

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 22 juin 2018

POLITIQUE A03 MOBILITÉ DURABLE

**TRAVAUX DE RÉFECTION DES COURANTS FAIBLES DES COLLÈGES
GALILÉE A LIMAY, COURBET À TRAPPES ET MARYSE BASTIÉ À VÉLIZY
AUGMENTATION DE LA DÉPENSE AUTORISÉE**

Code	C0301
Secteur	Collèges
Programme	Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges publics (2017-2020)

	Investissement	
Enveloppes de financement	AP (2015P015E04)	CP (2018)
Montant actualisé	448 000 000	25 738 500
Montant déjà engagé	10 361 270	1 241 605
Montant disponible	437 638 730	24 496 895
Montant réservé pour ce rapport	170 000	165 000

Echéancier des crédits de l'AP :

Echéancier de l'AP	Total	Réalisé antérieur	CP 2018	CP 2019	CP 2020	ultérieurs
Montant	448 000 000	4 824 949	25 738 500	54 804 300	77 010 000	285 622 251

Réévaluation du coût de l'opération de travaux de réfection des courants faibles des trois collèges Galilée à Limay, Courbet à Trappes et Bastié à Vélizy à hauteur de 170 000 € portant le coût total à 1 125 000 € TTC (soit + 17,8%). Des demandes supplémentaires des utilisateurs et des adaptations techniques sont à l'origine de cette augmentation.

Il vous est proposé d'augmenter de 170 000 €, selon le détail donné ci-après, le budget de l'opération de réfection des courants faibles sur ces trois sites, le portant de 955 000 à 1 125 000 €.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

AUGMENTATION DE LA DEPENSE AUTORISEE :

Opération :	2015P015O032T01
	LIMAY- TRAPPES - VELIZY
	Collège Galilée
	Collège Courbet
	Collège Maryse Bastié
	Travaux de réfection des courants faibles

Enveloppe financière € TTC

	Evaluation CP 23/06/2017	Proposition
Montant des travaux :	785 000,00	1 011 000,00 €
Date de valeur :	Janvier 2017	Avril 2018
Maître d'œuvre :	80 000,00	46 000,00 €
Services au maître d'ouvrage :	31 000,00	30 000,00 €
Aléas :	30 000,00	30 000,00 €
Revisions :	29 000,00	8 000,00 €
Total opération :	<u>955 000,00</u>	<u>1 125 000,00 €</u>

Calendrier

Notification maître d'œuvre :	Juillet 2017	Septembre 2017
Remise Avant Projet	Septembre 2017	Oct.2017
Définitif :		
Notification travaux :	Avril 2018	Juin 2018
Livraison :	Août 2018	Décembre 2018

Echéancier en € TTC

2017	20 000,00	0
2018	835 000,00	1 000 000
2019	100 000,00	125 000

Justification et consistance de l'opération

Les établissements de Limay, Trappes et Velizy possèdent des installations obsolètes en termes de courants fort et faible. Ils nécessitent une réhabilitation pour permettre l'accès aux nouvelles technologies.

Par ailleurs, bien qu'une opération de reconstruction soit actuellement prévue sur l'établissement Maryse Bastié, l'état de vétusté des installations électriques nécessite une intervention urgente qui ne peut pas attendre les travaux de reconstruction générale du collège.

Les travaux envisagés comprennent :

Sécurité des personnes et pérennité d'ouvrage indispensable à l'usage :

- Réfection du SSI/Sonorisat ion/Informatique/Eclairage/Alarme.

Etat d'avancement de l'opération

La procédure d'attribution des marchés de travaux est en attente du vote de l'augmentation budgétaire.

Justification de la demande d'augmentation de la dépense autorisée

Les phases d'études Avant-Projet et de Projet réalisées par le maître d'œuvre, ainsi que les résultats des consultations des établissements dans le cadre de ce projet, ont mis à jour la nécessité de travaux complémentaires.

En effet, le projet a dû subir des adaptations techniques relatives à la présence d'amiante à Vélizy. De plus, des modifications dans l'expression des besoins de la part des utilisateurs (Trappes et Limay) ont été prises en compte lors des études afin de répondre au mieux aux attentes suscitées par le projet.

Conclusion

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération étant de 955 000 € TTC, il est demandé une augmentation de 170 000 € TTC du budget précédent de 1 125 000 € TTC.